

Feuille de route de mise en œuvre de la stratégie internationale

La stratégie pour la mandature est basée sur six axes majeurs, qui peuvent être résumés ainsi.

1. Faire reposer nos activités à l'international sur une **démarche plus partenariale** qu'auparavant, source de dynamisme et d'innovation.
2. Proposer **une expérience de l'international à l'ensemble de nos étudiant.es** en soutenant la mobilité sous toutes ses formes et en faisant une large place à l'innovation pédagogique.
3. Mieux accompagner nos **étudiant.es internationaux/ales: réussite académique**
4. **Internationaliser encore d'avantage notre recherche**, notamment par l'inscription plus forte de nos laboratoires, de nos pôles de spécialité et de nos chaires dans les réseaux internationaux;
5. **Générer des ressources** pour soutenir de nouvelles actions
6. Continuer à faire de **Lyon 2 un moteur de l'international sur le site Lyon-Saint Etienne** et à l'échelle nationale.

Plan d'action 2022-2023

Axe 1

- Signer des accords-cadre de partenariat stratégique avec certains des partenaires identifiés dans la stratégie (4 d'ici fin 2023). Faire connaître cette stratégie partenariale à l'ensemble de nos partenaires institutionnels.
- Poursuivre le travail de modernisation de notre 'portefeuille' d'accords, avec identification des accords moins actifs et rationalisation de l'offre (Europe et Brésil 2022 ; d'autres zones 2023).
- Identification de nouveaux partenaires dans des zones où l'établissement compte peu d'accords - 4 MoU signés d'ici fin 2023 avec l'Afrique du Sud, les pays du Golfe, l'Asie du Sud-Est.

- Développer une politique pour l'utilisation du volet 'international' du budget Erasmus+, en tenant compte de la stratégie partenariale globale - 2022
- Présenter un bilan de cette stratégie devant les instances - automne 2023.

Axe 2

Mobilités :

- Inscrire dans la durée la deuxième vague de mobilités sortantes, pour maintenir un niveau fort de mobilités sortantes;
- Enrichir le travail sur les mobilités de stage et dans le cadre d'alternances ;
- Promouvoir de manière forte la mobilité courte de nos étudiant.es, dans des projets hébergés par nos partenaires ;
- Organiser à titre expérimental 3 TD délocalisés 2022/2023 et 3 autres en 2023/2024 ;
- Assurer une gestion intégrée des DPI pour plus de cohérence et de développement ;
- Proposer une politique de verdissement des mobilités, en prenant appui pour partie sur les dispositifs permis par le programme Erasmus+, et en lien avec la politique d'établissement en matière de transition écologique ;
- Proposer une politique plus inclusive des mobilités ;
- Proposer un circuit amélioré de retranscription des notes des étudiant.es parti.es en mobilité ;

Internationalisation à domicile

- Développer des semaines intensives 'entrantes' : 5 programmes courts à Lyon 2022/2023 et 8 en 2023/2024 ;
- Certificat International « Lumière Globale » : mise en place progressive à partir de la rentrée 2022 ;
- Mise en place d'une expertise au SPS pour soutenir les projets pédagogiques internationaux (COIL), 2023 ;
- Poursuite de l'encouragement des cours donnés en langue étrangère, avec développement de formations à l'adresse des EC à cette fin ;

Communication

- Promouvoir l'offre de formations internationales (imprimés, web, réseaux, ...) ;
- Créer un flyer 'Bienvenue à Lyon 2' ;
- Développer un catalogue de cours en langue étrangère ;
- Organiser au moins 2 réunions par an avec chaque composante, dont au moins une avec le VP.

Axe 3

Accueil physique et virtuel

- Création du Bureau des étudiant.es internationaux/ales (BEI) sur le Campus BDR : rentrée 2022 ;
- Virtualisation des services : lancement BEI sur Discord pour 2022/23 ; appli dédiée 2023 ; webinaires de pré-arrivée 2023 ;
- Formation des équipes pour l'accueil polyvalent - 2022-2023.

Accompagnement académique et entraide entre pairs

- Poursuite et développement du Centre de Mentorat International, en l'ouvrant aux étudiant.es en DPI (2023) ;
- Extension du programme de cours spécifiques, avec l'ajout de 10 TD en anglais ;
- Approfondissement des dispositifs 'entre pairs' tels que Tandem et les ateliers de conversation, avec l'ouverture de langues supplémentaires au Centre de Langues ;

Insertion culturelle et sociale

- Accroissement du nombre des événements multiculturels avec les acteurs Lyonnais, nouvelle participation dans le dispositif Jeunes Ambassadeurs - 2023 ;
- Développement de liens entre le BEI et l'Incubateur Lumière - 2023
- Faciliter l'interaction entre l'association MINERVE et les interlocuteurs du programme MINERVE pour créer des activités multiculturelles - 2022

Axe 4

- Aboutir à un premier publicateur conjoint 'recherche-formation' des activités internationales (dite 'cartographie') - 2023 ;
- Développer une politique en faveur de la mobilité doctorale dans le cadre d'Erasmus+ - 2023
- Systématiser la mobilité doctorale dans les nouveaux accords Erasmus+ et dans les réponses aux AAP Mobilité Internationale de Crédits 2023/2024 ;
- Impliquer de manière systématique les acteurs de la recherche dans la construction de programmes courts ;
- Proposer des rencontres avec chaque laboratoire et chaque chaire/pôle, - 2022/23 ;

Axe 5

- Assurer la veille sur les appels à projets - une visite annuelle de l'équipe projet chez nos financeurs les plus importants ;
- Répondre au minimum aux appels d'offres suivants en 2022-2023 : MIC , Diplômes européens - 2023, Académie de l'OMS, renforcement des capacités, pack ambition international, PREFALC, modules Jean Monnet, partenariats de coopération ;
- Mettre tout en œuvre pour avoir un taux de transformation des projets (déposés/retenus) proche de 80% en 2023 ;
- Identifier de nouvelles sources de financement et se positionner sur au moins un AAP avec un nouveau financeur en 2023 ;
- Répondre à des appels à projets pour développer pour développer des actions qui répondent à des besoins stratégiques de l'établissement, tels que l'innovation pédagogique internationale, les formations multidisciplinaires, les disciplines rares, etc. ;
- Travailler en lien fort avec le CIEF sur des programmes courts partenariaux (campus éphémères), qui peuvent être sources de recettes (ex. programme Université Colombie Britannique) - démarrage de 4 programmes de ce type en 2023 ;
- Etendre l'esprit CELC qui a sous-tendu le partenariat avec Pittsburg et l'Université de Californie, pour accroître le nombre de partenaires dans des programmes semestriels générateur de recettes - démarrage de Pitt in Lyon en 2023.

Axe 6

- Approfondir notre présence dans les réseaux universitaires régionaux, nationaux : présence à NAFSA et EAIE en 2022 et 2023 ; journées Campus France 'pays', 2022 ; membre du HCERES 'accréditation internationale' - 2022 ; réunions bi-annuelles avec la Région et avec la Métropole - 2022-23, etc. ;
- Créer un réseau français de gestion des *Blended Intensive Programmes* 2023 ;
- Poursuivre la structuration du réseau national des VPRI, en organisant à Lyon le séminaire de 2023, et de la commission internationale de l'Université de Lyon, par une présence active ;
- Mener un travail coordonné sur les mesures à prendre pour assurer les relations universitaires franco-ukrainiennes pour l'après-conflit.